

St Paul

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

2023

06



www.mairie-saint-paul-sur-isere.fr

ÉDITO DU MAIRE

Chers Saints Paulains
et Saintes Paulaines,

Une nouvelle année se profile et c'est par l'intermédiaire de notre bulletin annuel que l'ensemble du conseil municipal et moi-même nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et prospérité.

Cette année est encore placée sous le signe du Covid qui malheureusement occupe encore notre quotidien, ainsi qu'une crise économique majeure qui impacte le budget communal.

Malgré cela, nous travaillons à la réalisation des travaux déjà engagés ainsi que ceux à venir qui seront moins nombreux et réalisés en fonction des priorités.

Je tiens à remercier les élus qui m'accompagnent pour leur engagement et énergie, nos employés, sans qui rien ne serait possible, les associations qui animent et participent activement à la vie communale et à son attrait.

Tout au long de ce bulletin, vous découvrirez le travail effectué par l'ensemble de l'équipe municipale et des différentes associations au cours de l'année écoulée.

Assurons nous qu'avec la participation de tous nous saurons faire de Saint-Paul-sur-Isère une commune chaleureuse et accueillante.

À tous et toutes, Bonne Année !

Madame le Maire

Veronique Avrillier



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL 2023



Mairie St Paul-sur-Isère
73730 Saint-Paul-sur-Isère
Tél. 04 79 38 20 83
contact@stpaulsurisere.fr

Création graphique & Impression :
BORLET imprimerie.com - Albertville

LE CONSEIL MUNICIPAL

Véronique AVRILLIER, maire de la commune
Emmanuelle GUILLARD, 1^{ère} adjointe
Marc ASSET, 2^{ème} adjoint

LES CONSEILLERS

Stacy BLANC
Robin DEVRIEUX PONT
Bernard GONTHIER
Jérôme GUILLARD
Germain GUILLOT
Sylviane LEGER
Senami Franck MARTIN CORREIA
Nelly MICHAULT
Christian PECHERAND CHARMET GAVILLOUD
Pierre Yves PERRIER
Franck PORRET



MAIRE
AVRILLIER Véronique

1^{er} ADJOINT
GUILLARD Emmanuelle

2^{ème} ADJOINT
ASSET Marc

LES AGENTS MUNICIPAUX

AGENT DE MAÎTRISE
LOMBARD Jean-François
(agent de maîtrise)

AGENT DE SERVICE
LEGER Claudine
(adjoint technique
ppl de 2^{ème} classe)

ADJOINT TECHNIQUE
BERNARD Maurice
(adjoint technique
ppl de 1^{ère} classe)

MISSIONS
Entretien des locaux communaux (salle polyvalente, école, bibliothèque, mairie)

MISSIONS
Entretien des réseaux, des bâtiments, du matériel

SECRÉTAIRE DE MAIRIE
MARGUERETTAZ Karine
(adjointe administratif ppl de 1^{ère} classe)

ADJOINT ADMINISTRATIF
FERLAY Stéphanie
(adjoint admin. ppl de 2^{ème} classe)

MISSIONS
Accueil, Urbanisme, Comptabilité fonctionnement, Scolaire/périscolaire, État civil, Élection, Évènementiel...

MISSIONS
Ressources Humaines, Conseil municipal, CAO/Marchés, Comptabilité investissement, Budget, Forêt...

ATSEM
HUGONIN Valérie
(ATSEM stagiaire)
ALLAIRAT Marianne
(agent de maîtrise)

ADJOINT D'ANIMATION
PEUDON Corinne
(adjoint animation stagiaire au 1/09/2022)

MISSIONS
Assister le professeur et les enfants dans les tâches scolaires, Accompagner les enfants à la cantine

MISSIONS
Accompagner les enfants à la cantine, Les aider lors du repas, Surveillance sur le temps périscolaire de la garderie le matin et le soir

ACTUS StPaul

AU FIL DE L'ANNÉE



JANVIER 2022

À LA BIBLIOTHÈQUE

ESCAPE GAME «LES TRÉSORS DE MÉRIMÉE»



EXPOSITION PHOTOS «DES USINES ET DES HOMMES»

De Florence HURARD du 21 janvier au 23 février 2022.

Photographies de Carbone Savoie à Notre Dame de Briançon.

AVRIL 2022

CHASSE AUX ŒUFS SUR LE THÈME «ALICE AU PAYS DES MERVEILLES»

CONFÉRENCE SUR LE «PATRIMOINE HYDRAULIQUE DE BASSE TARENTAISE»



Un hommage aux femmes à travers la poésie, une exposition de portraits, de citations, de pensées et d'un quizz.

19 MARS 2022

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

Journée nationale du souvenir et recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



18 MARS 2022

BOITE À LIVRES

Installation d'une boîte à livres dans l'abri à côté de l'école maternelle.

Prenez
Lisez
Donnez
Échangez



8 MAI 2022

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



15 JUIN 2022

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Sur la tombe de M. GONTHIER Georges au cimetière.



5 JUIN 2022

VAGUE ORAGEUSE

En fin de matinée une vague orageuse a touché les Alpes du Nord avec localement de la grêle, entraînant des chutes d'arbres sur la commune ; un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidés à ouvrir les routes.



15 JUIN > 31 JUIN 2022

CONCOURS PHOTO



Ayant pour thème la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes, au travers de balades, visites, expositions, performances, animations, expériences culturelles...

ACTUS St Paul

+

AU FIL DE L'ANNÉE

JUILLET 2022

GOÛTER OFFERT AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE



9 AOÛT 2022

DÉCÈS DE NOTRE DOYENNE



Madame PATACINI Célestine est décédée à l'âge de 91 ans. Elle avait participé à notre animation du mois de mars.
Née LASSIAZ, le 7 janvier 1931 à Esserts-Blay, elle s'est mariée avec René PATACINI le 12 septembre 1953.

C'est Madame Irène CERELLOZ la nouvelle doyenne de St Paul-sur-Isère, née le 27 octobre 1934. Elle réside à l'EHPAD de la Bailly, à La Bathie.



27 AOÛT 2022

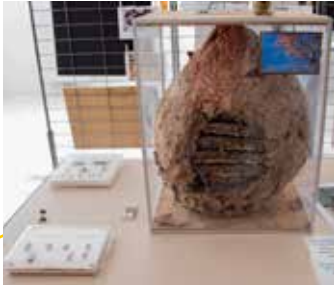
PASSAGE DU TOUR DE L'AVENIR,

ÉTAPE 8
UGINE /
LA TOUSSUIRE



17 SEPTEMBRE 2022

SAUVONS LES ABEILLES



17 SEPTEMBRE > 18 SEPTEMBRE 2022

JOURNÉE DU « PATRIMOINE »

En lien avec la bibliothèque : Patrimoine menacé ;
Un beau succès pour l'animation
« Sauvons les abeilles ».



Un grand merci à Christian PEPIN et à Jean BOZON du rucher des Allobroges pour avoir partagé leur savoir, à Marie Hélène AVRILLIER pour le temps de lecture aux enfants et à M. PINEL pour son aide.

*Exposition des photos
devant la mairie*

ATELIER POUR ENFANTS

À LA GARDERIE

Invitation au voyage.



OCTOBRE 2022



HALLOWEEN

Atelier loisirs créatifs « monstres »,
avec un goûter offert.

CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE 2022



DÉCEMBRE 2022

COLIS DE NOËL

Tradition respectée,
avec la distribution de 3 colis
« Bien être et douceurs » aux aînés
de la commune résidant en EHPAD.

Mme le maire et sa première adjointe
sont allées à Notre-Dame des Vignes,
Les Cordeliers et à la Bailly.
De bons moments de partage
bien agréables et bien appréciés
de nos aînés !



DISTRIBUTION D'UN GOÛTER AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

L'APPARTEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Réfection de l'appartement T4 situé au-dessus de l'école maternelle avec une location depuis juin 2022 :

- Réfection des peintures de tout l'appartement.
- Remplacement des radiateurs par des convecteurs à inertie dynamique.
- Remplacement d'une porte de chambre.
- Reprise des marches de l'escalier extérieur.



CIMETIÈRE

[JUILLET 2022]
Création de l'ossuaire



HANGAR DU PARC

[MAI 2022]
Réfection de la toiture
+ Nouveau panneau d'affichage.



MONSLACON

[MAI 2022]
Suite à l'affaissement de la route, pose de bâches pour sécuriser la route.



RÉHABILITATION

DU CHALET DE LA GITTAZ
ils sont en cours et seront terminés en 2023.



RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Le diagnostic est maintenant posé.

Le conseil municipal, en fonction des finances disponibles et des priorités à accorder aux différentes dépenses communales, se positionnera sur les travaux qu'il entreprendra.

En décembre 2022, les employés municipaux ont installé des jauges de type « Saignac » sur les fissures, celles-ci permettent de mesurer les fissures et d'observer leurs changements.

L'appartement type T1 au-dessus de la mairie, travaux terminés début octobre 2022, en location depuis le 15 oct.

- Des travaux ont été entrepris afin de relouer l'appartement.
- Réfection des peintures de tout l'appartement.
- Remplacement des radiateurs par des convecteurs à inertie dynamique.
- Travaux de plomberie (changement du chauffe-eau et des mitigeurs).
- Travaux d'électricité (remise aux normes du tableau électrique, changement de tous les interrupteurs et prises électrique).

RÉFECTION VOIRIE



RÉFECTION DE LA JOINTURE DU PONT



RÉFECTION DE L'ENROBÉ ROUTE DE CRAY



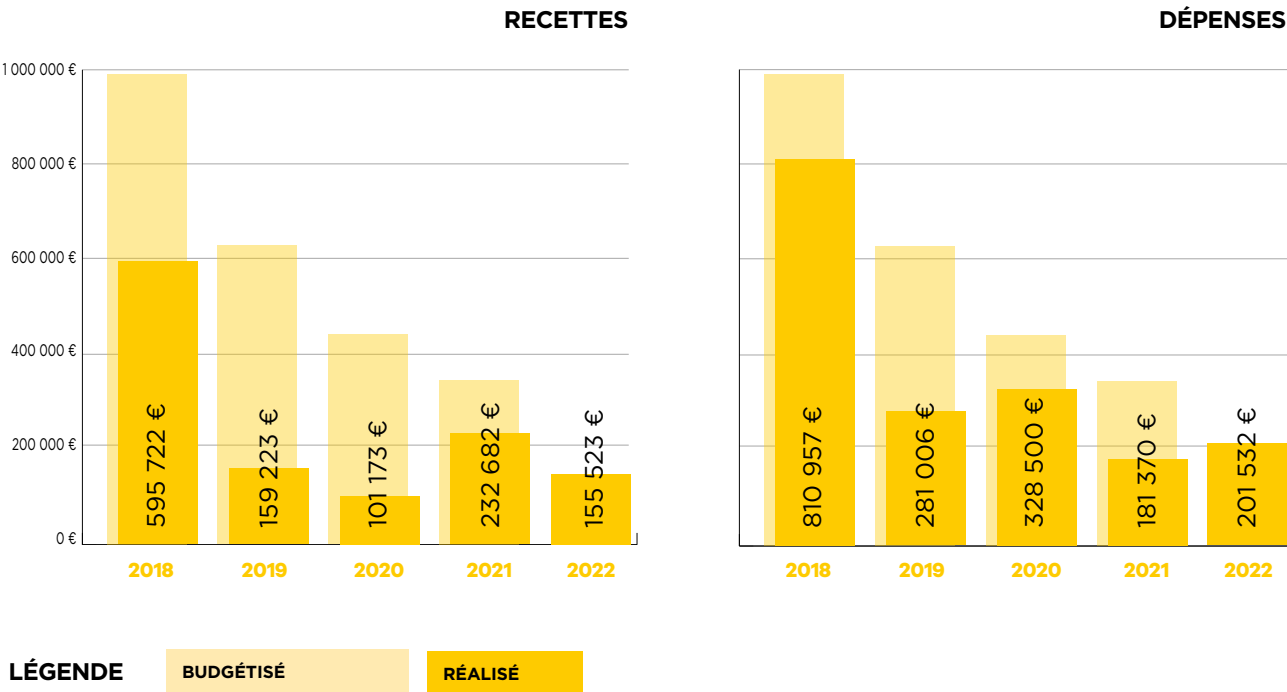
RÉFECTION DU TAMPON DEVANT LA MAIRE

BUDGET

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



SYSTÈME D'ALERTE DES RISQUES MAJEURS AVEC CEDRALIS

La sécurité des Saint-Paulains et des Saint-Paulaines est une des préoccupations majeurs de l'équipe municipale.

Dans le cadre de la protection de sa population et c'est à cette fin que la commune s'est inscrite dans le projet d'Arlysière pour se doter d'un système d'alerte et d'informations en cas de risques naturels, chimiques, radiologiques ou encore sanitaires.

Ce système d'alerte permet de recevoir par SMS ou par message enregistré les informations nécessaires à votre mise en sécurité en cas de risques majeurs : Inondation, pandémie, incendie...

Vous pouvez dès à présent vous inscrire gratuitement en ligne sur le site de la commune et vous recevrez un message de signalement en cas de crise.

LA COMMUNICATION

« La communication consiste à comprendre celui qui écoute »
Jean Abraham

Au sein du conseil municipal, nous pensons que la communication est relation. Elle est médiation et créatrice de lien. La communication a le pouvoir de faire échanger et de faire partager intelligemment des points de vue différents. C'est le véritable garant de la cohésion sociale au sein du village : **elle fédère, rassemble, et préserve la paix.** Elle doit permettre le dialogue, valeur chère à notre engagement auprès de vous : elle encourage un partage de perspective.

Nous pensons que la communication est intelligente. Elle permet à tous d'accéder à l'information.

La communication, parce qu'elle est information et compréhensions, devient un outil d'éclairage et suscite l'engagement.

À cette fin, vous pouvez consulter le site internet de la mairie, la page Facebook et nous vous encourageons à vous abonner pour retrouver toutes les informations et actualités de la commune.

Madame la Maire et ses adjoints restent disponibles sur RDV.

PLAN CANICULE

Comme chaque année, la commune de St Paul-sur-Isère a activé son dispositif d'accompagnement des personnes fragiles et isolées en cas de risque canicule à l'approche de la période estivale.

La commune tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées.

L'inscription peut se faire par la personne elle-même ou par un proche.

Vous pouvez retirer un formulaire en mairie ou sur le site de la commune.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Avec un conseiller, le numérique devient plus simple !

- Vous ne savez pas bien utiliser une tablette numérique ?
- Vous souhaitez envoyer et recevoir du courrier ?
- Vous aimeriez bien utiliser internet ?
- Vous voudriez correspondre en visio avec votre famille ?
- Vous aimez jouer en ligne mais vous ne maîtrisez pas internet ?
- Les démarches administratives en ligne vous posent problème ?

Pour vous aider, nous vous proposons de faire connaissance, dans un premier temps, avec un conseiller numérique :

QUEL EST SON RÔLE ?

Elle a pour mission d'accompagner les habitants dans leur appropriation des usages numériques quotidiens c'est-à-dire **vous aider, par exemple, à :**

- Vous sensibiliser** à l'usage du numérique et prendre en main l'outil informatique
- Vous aidez** dans vos démarches administratives en ligne
- Etre autonome** dans la réalisation de vos courriers
- Trouver les bonnes informations** sur internet
- Pouvoir échanger** avec vos proches
- Accompagner** votre enfant (vie scolaire, *inscriptions diverses, prévention aux écrans...)
- Prévenir** des comportements dangereux face aux écrans

EN 2022

2 administrés, des élus et des membres de la bibliothèque, le club des aînés ruraux ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Les prestations les plus courantes ont été : comprendre le net (les bases), réalisation de démarches administratives, récupération de mot de passe, navigation sur internet, utilisation de logiciels, cybersécurité.

LA COMMUNICATION
À VOTRE SERVICE !

LA SEMAINE BLEUE

« À tout âge, ensemble du 3 au 12 octobre »

La semaine bleue est une semaine nationale dédiée aux personnes de plus de 60 ans, sans qui notre pays ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Cette semaine nationale se déroule chaque année au mois d'octobre.

Au cours de cette semaine, le CIAS Arlysière a proposé gratuitement des manifestations (spectacles, animations, goûters...) pour les personnes résidant sur le territoire Arlysière.

ANCIENNE CURE

À VENDRE



Depuis plusieurs années la question se posait sur l'issue du bâtiment dit « la Cure ».

UNE REMISE EN ÉTAT OU LA VENTE ?
Après délibération du conseil, le choix d'une vente a été décidé.

De très beaux volumes pour réaliser une maison d'habitation ou plusieurs appartements.

PRIX : 125 000 € négociable

CARACTÉRISTIQUES :

Mitoyenneté non gênante - 8 pièces

Surface : 186 m² habitable - Terrain : 690 m²

Parcelle située dans la zone UA du PLU.

Idéalement situé au coeur du village en proximité de la voie rapide entre Albertville et Moûtiers.

Proche des écoles (RPI) et du collège.

Ligne de bus N°6.

POUR TOUT RENSEIGNEMENTS :

Tél. 04 79 38 20 83 - contact@stpaulsurisere.fr
Les élus sont disponibles pour une visite !

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE TARIFS 2023

CAPACITÉ : 193 personnes maximum

LOCATION POUR LES ADMINISTRÉS

Sans cuisine : 210 euros / Avec la cuisine : 260 euros

LOCATION POUR LES PERSONNES EXTÉRIEURES À LA COMMUNE

Sans cuisine : 560 euros / Avec cuisine : 710 euros

ASSOCIATION COMMUNALE

100€ pour l'année - AG gratuite (1 par an)

ASSOCIATION EXTÉRIEURE COMMUNE

- Gratuit si manifestation sociale
- Sinon 250€/an quelque soit la fréquence

CAUTION : 1200 euros

La municipalité, représentée par son maire en exercice, se réserve le droit de refuser une location pour toute manifestation susceptible de troubler l'ordre public.

CIMETIÈRE DE LA COMMUNE



Tarifs et taxes des concessions et autres prestations

CONCESSIONS

Pleine terre 15 ans : 270 euros

Pleine terre 30 ans : 470 euros

COLOMBARIUM

Case Columbarium de 15 ans : 320 euros

Case Columbarium de 30 ans : 520 euros

JARDIN DU SOUVENIR : Gratuit



Ces tarifs décidés par le conseil municipal du 17/11/2022 sont applicables au 1^{er} janvier 2023



INFORMATION

PÉRIODE HIVERNALE ET INTEMPÉRIES

“Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.

Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique,
- L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Nous vous remercions par avance, de votre collaboration.”



PLAN LOCAL D'URBANISME

Il s'agit d'un document qui regroupe les règles de développement urbain concernant l'utilisation du sol d'une commune (ou de plusieurs communes).

- Il s'appuie sur le Code de l'Urbanisme et regroupe 4 catégories de zones.
- Zones U : les zones urbanisées
 - Zones AU : les zones à urbaniser
 - Zones A : les zones agricoles
 - Zones N : les zones naturelles et les forêts

Son but est de définir des règles de construction et d'aménagement, afin de gérer au mieux le projet urbain de la commune et préserver le patrimoine et l'architecture de celle-ci.

Le PLU vous renseigne notamment sur d'éventuelles obligations ou interdictions de couleurs, hauteurs ou formes de bâtiments et surtout, sur les retraits que votre maison devra respecter par rapport aux rues et aux voisins ainsi que la surface maximale constructible. Il contient toutes les informations nécessaires concernant le terrain que vous souhaitez utiliser. Vous y trouverez tous les renseignements concernant l'urbanisme de votre commune et les éventuels projets d'aménagement de cette dernière.

À QUI EST-IL DESTINÉ ?

Le PLU est destiné à toute personne qui souhaite faire construire une maison ou un bâtiment ou à ceux qui souhaitent entreprendre des modifications de ces derniers (rénovation, agrandissement...).

OÙ PEUT-ON SE PROCURER UN EXEMPLAIRE DU PLU DE NOTRE COMMUNE ?

LE PLU EST DISPONIBLE EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS :

Depuis janvier 2022, vous pouvez profiter de la saisine par voie électronique (SVE) pour déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de votre dossier qu'un dépôt par papier.

Nous vous proposons un « téléservice », destiné aux particuliers comme aux professionnels, pour saisir et déposer toutes les pièces de votre dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie... Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement. Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

LE DÉPÔT DOIT SE FAIRE SUR :

<https://sve.sirap.fr/#/073268/>

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que **tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.**

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

TRAVAUX DISPENSÉS D'AUTORISATION D'URBANISME :

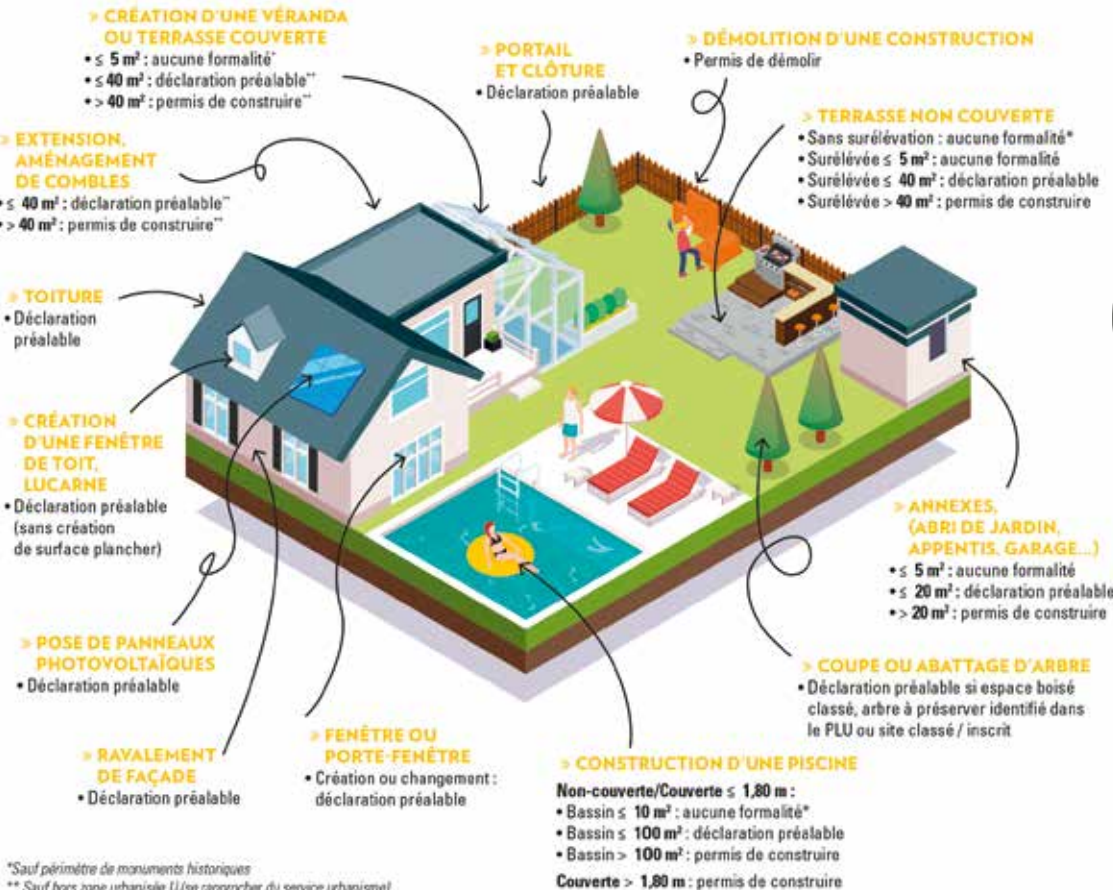
- Les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire.
- Les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 5 m² au sol.
- Les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire.
- Les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m.
- Travaux de remplacement STRICTEMENT À L'IDENTIQUE.

TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE :

- Création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin...).
- Ravalement, modification de façade.
- Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante.
- Création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux).
- Changement de destination de locaux existants.
- Construction ou modification de clôture.
- Les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²).

TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- La construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²).
- Le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...).
- La construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.



RAPPEL :

LES TRAVAUX NE PEUVENT DÉBUTER QU'À LA FIN DU DÉLAI DE RECOURS DES TIERS (2 MOIS).

LES RÈGLES D'OR DU bien vivre ensemble

« L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices, de la sottise vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie ».
(Jean de LA BRUYÈRE)

Vivre ensemble dans le respect des autres est une condition essentielle au bon fonctionnement de tout collectif et donc d'un village. Certaines règles feront peut-être sourire nos lecteurs mais si elles sont rappelées ici, c'est précisément parce qu'elles ne sont pas toujours mises en œuvre... cette liste n'est évidemment pas exhaustive...

Je respecte la tranquillité de mon voisinage.

Sont interdits de jour comme de nuit, tous les bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, susceptibles de troubler la tranquillité des habitants.

Si vous souhaitez organiser une fête chez vous ou dans une salle communale, entre amis, prenez le soin de prévenir, par correction, votre voisinage.

Jardinage et bricolage

L'utilisation d'engins équipés de moteurs bruyants (motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses...)

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

Tous les feux de jardin sont interdits.

Je suis responsable de mon animal

J'éduque mon chien. En promenade, dans un espace public (espace vert, aire de jeux, rue ...), je le tiens en laisse.

Pour éviter de souiller ces espaces, je ramasse les déjections que je jette dans une poubelle.

Je respecte mon environnement

Je ne jette rien par terre, ni papiers, ni détritus, ni mégots, ni canettes.

Je ne piétine pas les espaces verts et les massifs fleuris.

Je ne circule pas en vélo ou en mobylette sur les pelouses.

Je respecte l'environnement qui m'entoure.

Je ne dégrade pas les bâtiments, mobiliers urbains par un graffiti.

J'entretiens mon trottoir

Je nettoie mon trottoir et retire les feuilles et les mauvaises herbes.

Je trie mes déchets

Je les place dans les bacs réservés à cet effet.

Je respecte les dates de ramassage des ordures ménagères (mercredi) et je n'oublie pas de rentrer mes bacs.

Je dépose mes autres déchets et mes appareils d'équipements électriques à la déchèterie de la Bâthie.

Je respecte le code de la route

En conduisant mon véhicule :

J'adopte une attitude calme et courtoise.

Je respecte la limitation de vitesse.

Je respecte les priorités à droite.

Je ne me gare pas sur les places réservées aux personnes handicapées, les réserves à neige, sur les places de retournement...

Je respecte le passage des piétons et je reste vigilant aux abords de l'école.

J'entretiens mes plantations

Les riverains des voies communales sont astreints à couper ou élaguer à l'aplomb des limites de ces voies, les arbres, les branches, les racines qui avancent sur le sol du domaine public.

Respectons les distances de plantation par rapport à nos voisins et veillons à entretenir nos arbres et arbustes.

RÈGLES GÉNÉRALES

Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation

Hauteur de la plantation	Distance minimum à respecter en limite de propriété
Inférieure ou égale à 2 mètres	0,5 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

Je respecte le domaine public et le travail de la collectivité.

Je signale en mairie toute dégradation ou situation que je pourrais constater.

LA BIBLIOTHÈQUE en actions!

La bibliothèque de saint-Paul-sur-Isère poursuit la dynamique amorcée avant la crise sanitaire :

retour des lecteurs, régularité des permanences, multiplication des animations et des collaborations.

Grâce à son équipe de bénévoles, enthousiastes, créatifs et plus que disponibles, elle ancre solidement ses partenariats avec les acteurs locaux : école maternelle, collège des apprentis d'Auteuil, mairie, réseau des médiathèques d'Arlysière, centre Savoie-Biblio...

Grâce à cela et à de nombreux intervenants bienveillants et d'une grande générosité, en 2022 nous avons pu proposer :

Un Escape Game "les secrets de la bibliothèque"



Une exposition photos : "des usines et des hommes" de Florence Hurard dont le talent a permis de valoriser le patrimoine industriel de notre vallée.

Une conférence sur le patrimoine hydraulique animée par l'excellente Clara Berelle,

Christian et Jean du Rûcher des Allobroges sont venus partager leur passion pour l'apiculture et évoquer avec nous le rôle des abeilles dans la biodiversité et les menaces qui pèsent sur elles lors des journées européennes du patrimoine.



Les plus jeunes ont eu l'occasion dans un atelier spécial halloween de fabriquer des décorations effrayantes grâce à Emmanuelle et la commission cadre de vie de la commune.

Enfin, nous avons clos ce volet "manifestations" en recevant lors de l'édition 2022 des Littératures Voyageuses, le vidéaste et photographe Guillaume Collombet pour nous présenter des extraits de son documentaire Hors pistes. Beau succès pour cette séance qui a fait salle comble.



Nous remercions nos bénévoles, celles de la bibliothèque d'Esserts-Blay, Hélène et Evelyne de la médiathèque d'Albertville, entre autres pour nous permettre de vivre et partager ces rencontres.

Côté lecture, le dernier trimestre est marqué par l'aboutissement d'un projet qui nous tenait à cœur depuis très longtemps :

L'informatisation des prêts de livres.

Projet qui aurait difficilement pu voir le jour sans le financement de la communauté d'agglomérations d'Arlysière et la mise en réseau des bibliothèques du territoire.

Un grand merci à l'équipe de la médiathèque d'Albertville : Thomas, Emilie, Pascale, pour leur disponibilité et leur pédagogie.

Désormais vous pouvez retrouver notre catalogue en ligne sur le site des médiathèques d'Arlysière :

<https://mediatheques.arlysiere.fr/>

Découvrez nos nouveautés, suivez nos actualités... via l'agenda.



Une valorisation, modernisation de notre, votre bibliothèque dont l'adhésion reste gratuite que vous habitez le village ou pas, n'hésitez plus profitez en !

Nous vous attendons les mercredis et vendredis de 17h à 19h.

POUR SUIVRE NOTRE PROGRAMME D'ANIMATIONS 2023 :

Les réseaux sociaux

Le site web de la mairie et celui des médiathèques Arlysière !

- Atelier robotique
- Contes & balades
- Détour par la Patagonie
- Jeu de piste d'Halloween
- 2^{ème} édition du salon du bien-être
- Bien évidemment des livres

Nous ne manquons pas de projets pour vous accueillir dans notre bibliothèque ;)

L'équipe de la bibliothèque municipale [#bibliothekare](#)





COLLÈGE ST PAUL

Une rentrée 2022 harmonieuse



La rentrée 2022 a été placée sur le thème de la cohésion et du lien avec les familles. Tous les élèves sont partis accompagnés de leurs (photo cohésion) enseignants et éducateurs pour deux jours en montagne, et une nuit en refuge. La météo pluvieuse a laissé place à un beau soleil le matin même du départ, et cela a laissé augurer de belles choses pour l'année scolaire.

Quelques enseignants ont demandé leur mutation en fin d'année dernière, et nous avons accueilli avec plaisir de nouveaux professeurs dans l'équipe. Ces derniers ont été très bien accueillis et guidés et se sont rapidement investis ; c'est aujourd'hui l'ensemble du personnel qui travaille de manière harmonieuse pour accueillir, accepter et accompagner chaque jeune en prenant en compte sa globalité. C'est une adhésion complète à la volonté d'aider chaque jeune à s'épanouir et à se révéler à lui-même et aux autres. Le projet de Saint-Paul, c'est l'épanouissement et la concrétisation d'un projet pour chaque élève dans un cadre serein et animé par les valeurs portées par la pastorale.

La rentrée a aussi été marquée par la fin des travaux de sécurisation de l'établissement, dont la restructuration du parking ; ce dernier est désormais en mesure d'assurer une sécurité optimale pour les élèves utilisant les transports en commun, comme ceux arrivant à pied ou véhiculés par leurs parents.

UN CLIMAT SCOLAIRE SEREIN

A une époque où la communication entre les personnes se dégrade, pour de multiples raisons (crise sanitaire, présence trop importante des écrans, ...) tout est pensé au collège Saint-Paul pour recréer du lien et favoriser les échanges.

Dès la rentrée, l'ensemble des parents est convié à une réunion d'information pour présenter notre fonctionnement ; c'est tout un circuit qui permet à chaque famille d'obtenir des informations globales, propres au niveau de leur enfants, sur les dispositifs et sections de l'établissement, et également d'obtenir de l'aide sur l'utilisation des outils numériques.

En place depuis deux ans, le **dispositif Sentinelles et Référents est destiné à veiller à la problématique de harcèlement**. Par ses multiples actions tout au long de l'année (événement lors de la journée contre le harcèlement, sensibilisation dans l'ensemble des classes, permanences d'écoute régulière pour les élèves, tableau d'affichage, ...) le dispositif porte ses fruits et contribue à un climat scolaire apaisé. Récemment, c'est France Info qui a tenu à faire un reportage sur le dispositif et qui permettra, nous l'espérons, de dupliquer ce dernier à d'autres établissements.



DES SECTIONS POUR MOTIVER, PASSIONNER ET OUVRIR L'ESPRIT

Les nombreuses sections, dans divers domaines permettent à un nombre important d'élèves de se passionner et d'agrémenter leur semaine de collégien.

Au service des autres et pour devenir un citoyen averti ; les sections Cadets de la Sécurité Civile (6^{ème}/5^{ème}) et Jeunes Sapeurs-Pompiers (4^{ème}/3^{ème}) forment les élèves aux notions de la sécurité civile au travers de modules concrets qui leur font découvrir la globalité du monde de la sécurité civile. Dès la 4^{ème}, les élèves motivés pour se former au métier de Sapeur-Pompier peuvent débiter leur formation au sein du collège Saint-Paul.

Cette année, les Cadets et JSP ont la chance de travailler dans une toute nouvelle caserne au cœur de l'établissement.



Pour appréhender les écrans et l'ère numérique dans laquelle nous sommes tous plongés, la section Codeurs, programmeurs de demain, permet aux élèves de découvrir différents langages de codage, et de s'ouvrir au numérique du côté créateur, et plus seulement utilisateur. Des sorties ont eu lieu à l'école 42 à Lyon et à Paris, qui ont permis une plongée dans l'univers des codeurs grandeur nature.

La section **Rugby** accueille les élèves, filles et garçons, de la 6^e à la 3^e. Grâce aux nombreux partenariats mis en place avec les clubs environnants et le comité de Savoie, les élèves ont l'occasion de rencontrer d'autres jeunes, d'autres établissements, et d'aller voir des matchs professionnels au cours de l'année.

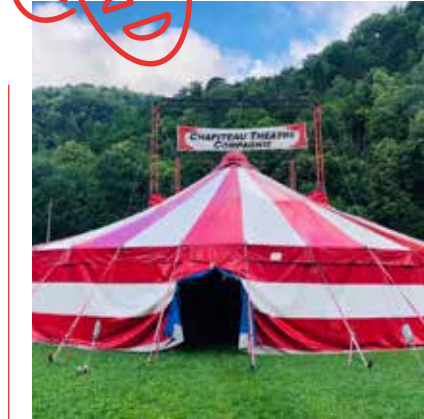
UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

L'hétérogénéité du « collège pour tous » nous a poussé à réfléchir aux solutions qui permettront aux élèves de ne jamais décrocher et d'être en phase avec les enseignements dispensés. Dans certaines matières, un système de groupes de niveaux est proposé afin de répondre au plus près aux difficultés des élèves.

Le numérique occupe aussi une place de choix dans les réponses apportées aux difficultés des élèves ; véritable outil de différenciation et d'apprentissage à l'autonomie, les iPad qui équipent l'ensemble des élèves permettent une diversification des apports pédagogiques et maintiennent une motivation constante des élèves.

UN INTERNAT ÉDUCATIF COMME UNE SECONDE MAISON

L'internat éducatif et scolaire du collège Saint-Paul a pour objectif de permettre à chaque jeune de trouver un cadre favorable à sa réussite scolaire et à son épanouissement personnel. Dès la fin des cours, les éducateurs de vie scolaire prennent en charge la soixantaine de jeunes répartis par âges en unités de vie. Ils encadrent le temps des devoirs journalier et leur proposent des activités culturelles, sportives et artistiques. Ils sont également en relation étroite avec les familles afin de travailler de façon cohérente et transparente.



Autre domaine à l'honneur à Saint-Paul, **le théâtre**. Une offre multiple sur ce thème est proposée, entre théâtre classique et théâtre d'impro ; les élèves ont le choix de pratiquer une de ces disciplines théâtrales qui favorisent la concentration, la mémoire, la maîtrise orale et écrite de la langue et qui développent l'expression, la confiance en soi et l'écoute de l'autre.

Deux faits marquants cette année ont fait rayonner le Collège Saint Paul :

Yousstoin et Madeleine, deux élèves de 5^e, **ont participé à la grande finale parisienne de match d'impro, à la comédie française**, se classant 2^{ème} d'un concours présidé par Djamel Debouze.

Et puis au cœur du mois de juin, c'est **un chapiteau théâtre qui s'est implanté à St Paul**, proposant des pièces professionnelles aux élèves de primaire et de collège du bassin, ainsi qu'une scène qui a permis à nos élèves de présenter leurs travaux artistiques de l'année.



ÉCOLE MATERNELLE

Tout au long de l'année, et au gré des saisons, petits et grands s'amuse à décorer notre belle école maternelle sur des supports parfois insolites...

La preuve en images... !



✉ aarac73@gmail.com

9 impasse des Abeilles
73730 St Paul-sur-Isère
<http://asso.anne-cecile-pinel>

ACTIONS, LUMIÈRE, JUSTICE POUR Anne-Cécile

Huit ans et demi d'attente auprès de la justice !

Le deuxième juge d'instruction nommé sur le dossier de disparition d'Anne-Cécile en 2017 n'a absolument rien fait ; pire, il n'a même pas respecté les recommandations de la cour d'appel. Ce juge a été dessaisi du dossier et déclassé (pour des raisons que nous ne connaissons pas), mais, avant cela il avait pris le temps de prononcer un « non-lieu », décision contre laquelle nous nous sommes pourvus en appel.

Ce non-lieu vient encore une fois d'être infirmé par la cour d'appel (novembre 2022).

Un nouveau juge est nommé....Nous continuons d'attendre.....

Pour les activités de l'ALJAC, **nos bénévoles ont participé à :**

- Signaleurs au « Tour de l'Avenir » (Saint-Paul-sur-Isère/Rognaix)
- Forum des associations (La Bâthie)
- Soutien aux familles MORIN et HAMADOU (Chambéry) pour que la justice savoyarde laisse partir les dossiers vers la Cellule « Cold Cases » de Nanterre.

Notre association tiendra son assemblée générale d'ici la fin de l'année 2022.



PLACE À LA Musique



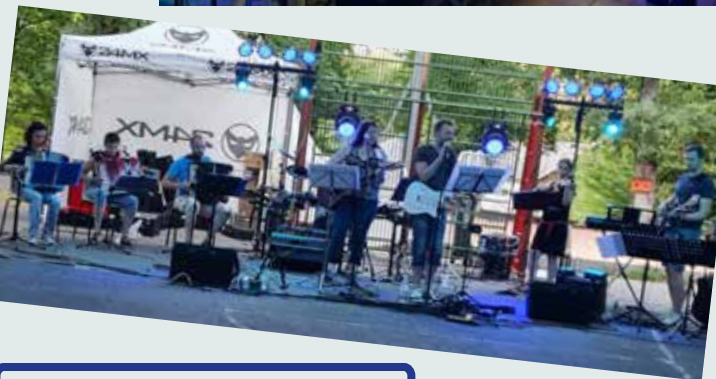
En 2022 Musi' Jam a eu le plaisir de participer à nouveau à l'**apéro concert de l'APE** qui a eu lieu **au château d'Esserts-Blay en juillet**.

L'APE de Tours-en-Savoie nous a également invité à jouer lors d'une soirée qu'ils ont organisé, nous sommes heureux d'avoir pu les soutenir dans leur action.

Une soirée musicale a également été organisée à St Paul-sur-Isère en octobre 2022 avec sur scène les groupes Musi'Jam et Good Times Now. Cet Apéro Concert a malheureusement eu moins de succès que les précédentes éditions.

Notre volonté est d'animer la commune en proposant des soirées conviviales et familiales, qui soient de vrais moments de rencontre pour tous les Saint Paulains, et nous proposerons de nouvelles soirées musicales au printemps, en espérant que le public sera à nouveau au rendez-vous.

Les membres de l'association remercient chaleureusement toute l'équipe municipale pour le soutien qu'ils apportent à l'association.



MEMBRES DU BUREAU :

Présidente : Doriane MATHIS

Trésorière : Agnès LEFEVRE

Secrétaire : Maude Prémillieu

Tél : 06 29 49 53 93

✉ musijam@outlook.com

f @musijam73



CALENDRIER 2022-2023

à venir

JANVIER : Vente de Galettes et de cidre.

FÉVRIER : Vente de de raclette et charcuterie.

MARS : Vente d'objet « dessins d'enfants ».

AVRIL : Tombola de Pâques et certainement une soirée dansante.

MAI : Vente de plants et de fruits.

JUIN : Kermesse de fin d'année.

JUILLET : Pour fêter le début des vacances scolaires, un Apéro Concert !

NOUS ESPÉRONS VOUS RETROUVER NOMBREUX À NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS !



Parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves organise chaque année des manifestations et des ventes dont les bénéfices servent à financer les sorties culturelles et sportives organisées par les enseignants.

Grace à l'investissement des parents bénévoles, cette année encore, les enfants peuvent aller à la patinoire, à la piscine, au ski, avoir une sortie de fin d'année, des sorties cinéma et théâtre, avoir des intervenants en danse Hip Hop, et bien d'autres activités encore !

Nous tenons à remercier les communes qui participent en finançant les transports pour toutes les sorties et qui mettent à notre disposition les salles polyvalentes, mais aussi à tous nos généreux partenaires et tous ceux et celles qui participent activement à la réussite de nos actions.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 150 enfants (ainsi que leurs parents !) pour une **Boooom d'Halloween au Château d'Esserts-Blay**. Le concours de déguisement a de récompenser les enfants les plus « terrifiant » !

Les bénévoles s'activent actuellement pour préparer les objets qui seront mis en vente lors du marché de Noël de l'APE qui aura lieu le dimanche 4 décembre 2022 à la salle Polyvalente de Rognaix.

Nous tenons à remercier l'Association Relais Loisirs à Esserts-Blay qui a fait don de certaines de leurs créations pour que nous puissions les vendre sur le marché de Noël.



CONCOURS DE DÉGUISÉMENT



KERMESSE



MARCHÉ DE NOËL

LE CLUB DES *Aînés* DU NANT BAYET
ROGNAIX, SAINT PAUL, CEVINS



MEMBRE DU CONSEIL
ADMINISTRATION :

Présidente
Suzanne Mugnier
Vice-Présidente
Lucienne Contamine
Secrétaire
Régine Vibert
Trésorière
Huguette Strappazzo

Je rappelle que le club est ouvert tous les jeudis à 14h30 un mois à Rognaix, un mois à St Paul où nous jouons aux cartes, aux jeux de société. Le club nature est aussi ouvert, Marianne nous explique le nom des fleurs, des arbres, des champignons. Tous les mardis après-midi, les amateurs de boules se retrouvent au terrain de St Paul. Tous les lundis, Clovis nous propose de magnifiques randonnées. Si vous n'êtes pas encore inscrits au club et que nos activités vous plaisent, venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Vous pouvez contacter :
• Suzanne au 06 12 25 27 59
• Lucienne au 04 79 37 02 66

Suzanne Mugnier, présidente du club

Nous venons de traverser plusieurs années bien compliquées du point de vue sanitaire mais aussi associatif. **Les difficultés semblent derrière nous, mais il faut rester vigilant.**

Après une période creuse au cours de laquelle les activités ont été réduites nous avons tout mis en œuvre pour en faire le maximum.

Le club a commencé ses activités avec l'assemblée générale le 17 février 2022, suivie d'un goûter avec des brioches et du cidre.

Puis, **le premier Avril**, le club a offert à tous ses adhérents un repas cuisiné par le traiteur «Le Gourmand à domicile» et servi à la salle des fêtes de Cevins.

Les 7 Avril et 27 Octobre, deux concours de belote ont eu lieu, suivis respectivement de pâtes à la carbonara et d'une soupe bûcheronne toujours très appréciée.

Avec les beaux jours, le club boule a repris ses parties **les mardis après-midi** au terrain de St Paul et **le 17 Mai** a eu lieu le concours suivi d'un barbecue.

Puis, **le 16 juin**, 58 personnes sont allés en covoiturage pour un déjeuner à la Maison du Pêcheur à Gresy sur Isère.

Cette journée a été très sympathique et unanimement appréciée.

Nous avons terminé le semestre **le 30 juin** par des grillades à St Paul, juste avant la pause estivale.

Le 15 septembre, avec le club de Tours, 37 personnes ont participé à un voyage journée avec le matin une visite commentée en petit train d'Aix les Bains, puis une croisière déjeuner sur le lac du Bourget avec passage de deux écluses et une escale à Chanaz.

Tous les participants ont apprécié cette sortie joyeuse et ensoleillée.

Le 7 Octobre, un couscous a de nouveau réuni une quarantaine de personnes à la salle des fêtes de Cevins.

La fin de l'année se terminera avec le repas de Noël **le 16 décembre** à la salle des fêtes de Cevins.

Je termine en remerciant chaleureusement, Madame et Messieurs les maires des trois communes ainsi que leur municipalité, pour le prêt des salles et pour leur aide financière importante, sans lesquels le club ne pourrait exister.

L'AMICALE DES
**ANCIENS
COMBATTANTS**



Encore une année passée avec ses joies, ses peines et ses tourments.

La guerre sévit toujours sur une partie de la planète, dont les principales victimes sont des civils et surtout des enfants qui n'ont rien demandé, que de vivre en paix et en bonne harmonie avec leurs voisins.

C'est pour venir en aide à ces jeunes victimes, que le 11 novembre, avant et après la cérémonie, **nous avons vendu « Le Bleu de France » au profit des orphelins Ukrainiens.**

Souhaitons qu'en cette année 2023, les dirigeants de certaines grandes puissances oublient l'utilisation des armes et réfléchissent plus aux nouvelles technologies comme la médecine, le réchauffement climatique...

A présent, notre devoir d'Anciens Combattants est un devoir de mémoire. Nous ne pouvons pas oublier tous les sacrifices qui ont été consentis durant les trois guerres du 20ième siècle par les soldats, mais aussi par la population. La vie tisse chaque jour une page pour que les générations futures n'oublient pas ceux qui ont fait l'histoire de notre pays.

Nous remercions vivement les écoliers accompagnés de leurs professeurs, les Sapeurs Pompiers, ainsi que toute la population, qui, tous les ans, sont présents aux cérémonies commémoratives du **19 mars, du 8 mai et du 11 novembre.**

Nous remercions également la municipalité qui nous aide financièrement, qui entretient et fleurit le monument aux Morts, ainsi que le carré militaire.

Comme toutes les associations d'Anciens Combattants, nous avons eu une activité très réduite, mais nous avons été présents, avec nos porte-drapeaux à toutes les cérémonies de Basse-Tarentaise.

Le Président,
F. MUTET



Remise du gobelet au dernier Poilu de St Paul en 1988.
Edmond BONNIFAY, Joseph FILLION, Lucien MORARDET,
François MUTET et Alexandre PERQUIN (Porte-drapeau)

UNE école
POUR LIONEL



Cette association a pour objectif de scolariser les enfants sur l'île de Bubaque, en Guinée Bissau. Elle a été créée en mars 2022 par Elodie MARIEN et Grégory PLANAY.

Gregory est électricien, Elodie, professeure des écoles. En février 2022, pour raisons professionnelles, ils partent à Bubaque. Là-bas, ils y rencontrent beaucoup d'enfants : Fabio, Marisa, Lionel ...

Lionel a 8 ans, il rejoint de temps en temps d'autres enfants pour jouer. Comme lui, ils sont nombreux à ne pas fréquenter l'école par manque d'argent.

À Bubaque, les écoles sont payantes, pour pouvoir acheter les fournitures et salarier les professeurs. Les frais sont parfois trop élevés pour certaines familles.

Avec 50 euros, on peut mettre un enfant sur les bancs d'une classe, une année entière.

Elodie et Grégory fondent alors l'association «Une école pour Lionel» qui finance l'école pour un maximum d'enfants.

C'est dans le cadre de cette initiative qu'a eu lieu le samedi 14 mai 2022, à la salle polyvalente de Saint-Paul-sur-Isère, un Apéro-Repas-Concert solidaire.

Environ 200 personnes se sont réunies pour soutenir l'association dans une ambiance bal. La soirée fut un succès.

Grâce à la recette de cette soirée, et aux dons généreux des habitants du village, des proches, des collègues, l'association a pu inscrire plus de 70 enfants à l'école.

Elle a également pu prendre en charge à l'hôpital de Bissau, l'opération lourde de Mariama, tombée d'un arbre. Cette petite fille attendait une amputation de la main.

Elodie et Grégory, par le biais de cet article, tiennent à remercier, sincèrement, tous ceux qui ont contribué à aider les enfants de Bubaque.

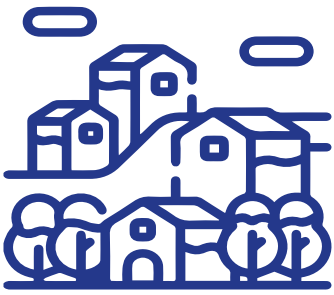
D'autres événements devraient voir le jour afin de pouvoir à la rentrée prochaine, scolariser Cizio, Anton, Arthur, Jean et les autres.

POUR NOUS CONTACTER, NOUS SUIVRE OU FAIRE UN DON :

 Une école pour Lionel
Elodie: 06 78 83 71 02

LES AMIS DU PATRIMOINE

UN HAMEAU DISPARU
le châtelet



C'est la parution récente du livre « Rechercher l'invisible, les hameaux abandonnés des vallées de la Maurienne et de la Tarentaise » de Yannis Nacef qui m'a amenée à réfléchir aux hameaux de St Paul.

Il a été édité par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie. Ma réflexion porte sur les hameaux qui jadis étaient à habitat permanent et qui ont été désertés, totalement ou saisonnièrement, dans le courant du XX^e siècle. On peut citer ceux des Céllières, du Vaz, celui du Pré qui a repris vie il y a quelques années déjà et enfin celui qui risque de s'effacer le plus vite du paysage comme de nos mémoires, le hameau du Châtelet. Actuellement il n'en reste que quelques ruines encore visibles au milieu d'une végétation qui se densifie au fil du temps. Situé non loin du Chef-Lieu, au-dessus des propriétés du collège St Paul/Apprentis d'Auteuil, son accès est difficile, avec un passage escarpé taillé dans la roche : **Le Pas du Châtelet.**

Du hameau, des sentiers mènent d'une part au Cudray, d'autre part au Replein. Bien que peu élevé en altitude, 500 m seulement, les difficultés d'accès évoquées ci-dessus et le manque d'eau y rendaient la vie particulièrement compliquée. Pourtant, durant des siècles, quelques familles se sont obstinées à y vivre. La gabelle du sel de 1561 ne détaille pas suffisamment les lieux de vie des gens pour avoir des indications précises mais il est quasi certain que le Châtelet est déjà occupé. Il faut attendre le cadastre Sarde pour avoir enfin des certitudes, une famille y réside en 1732 et l'on voit plusieurs bâtiments sur le plan. Puis les premiers recensements précis de population apparaissent en 1876, on sait alors que vivent là deux familles représentant au total 15 personnes.



La mémoire de l'une d'elle s'est maintenue jusqu'à nous, notamment parmi nos aînés.

Il s'agit de Perpétue Fillion, née aveugle de naissance en 1835 : on raconte que durant des décennies c'est elle qui était chargée d'aller chercher l'eau à une source près de la cascade du Bayet et que jamais elle ne s'égara ni ne chutait. Parmi ses frères et sœurs, il y avait Adélaïde, sourde et muette de naissance qui vécut jusqu'à l'âge de 70 ans ; dans de tels lieux, on imagine la dureté de l'existence

de ces personnes handicapées... Un peu avant la première guerre, il n'y a plus qu'une seule famille résidante, soit 8 personnes.

C'est entre 1926 et 1931 que Le Châtelet est totalement déserté : Marie Josephte Fillion a perdu son mari, elle reste seule avec quelques-uns de ses enfants et choisit de rejoindre son père, Jacques Cereloz, veuf également et qui a quitté son Cudray natal pour venir vivre au Chef-Lieu. Il faut dire que bientôt tous les foyers seront équipés de l'eau potable et de l'électricité alors qu'il semble impossible de faire de même pour Le Châtelet... Pour autant, les lieux continuent d'être très fréquentés pour y exploiter des parcelles de pré ou surtout et majoritairement de vignes, et attention ! Lors du fauchage de l'herbe, pas question d'empiéter de 10 cm sur la parcelle du voisin ! Les différents propriétaires, du Chef-lieu ou du Cudray, s'y retrouvent souvent ensemble, certains partagent une même grange où stocker les outils.

Puis, dans les années 1960, avec l'amélioration globale des conditions de vie de la population, les parcelles sont progressivement délaissées. Le coin était connu pour l'abondance des champignons qu'on y trouvait, hélas à force d'être trop ramassés, sans souci de préservation de la ressource, ils ont fini par se raréfier dangereusement.

Au tournant des années 80, un nouveau venu rêve d'y construire sa maison, son projet fait long feu et plus personne aujourd'hui ne songerait à s'opposer à dame nature qui a repris ses droits. J'ai eu la chance, il y a quelques années, d'interroger une des dernières personnes à y avoir vécu : Denise. Elle se souvenait bien, fillette, de sa crainte d'aller à l'école en hiver, lorsqu'il y avait beaucoup de neige : le pas du Châtelet devenait alors extrêmement dangereux et il fallait la présence d'adultes pour aider les enfants à le franchir. Pour les amoureux de petit patrimoine, on peut encore voir un four à pain, un peu délabré, mais qui témoigne des siècles passés. Construit sans brique, uniquement avec de la pierre locale, il est sans doute très ancien.

Evelyne Blanc,
guide conférencière

ACCA ST PAUL-SUR-ISÈRE
CHASSE
PETITE HISTOIRE DE LA CHASSE (suite)



BELETTE D'EUROPE

Elle est rare en Savoie, elle peut vivre 7, 8 ans. Elle a été retirée de la liste des nuisibles en 1992.

ORDRE	Carnivores	FAMILLE	Mustélidés
GENRE	Mustela	ESPÈCE	Nivalis
NOM COMMUN	Belette	LONGUEUR	17 à 23 cm
POIDS	75 à 130 g	QUEUE	3 à 6,5 cm
NID	Trou, 5 à 7 petits	GESTATION	35 jours, 1 portée annuelle
NOURRITURE	Vertébrés, rongeurs jusqu'au lapin		

FOUINE

Animal nocturne, classée nuisible, elle n'est pas chassée mais piégée car elle anéantit les basses-cours. Prélèvement à la chasse en Savoie en 2006, fouines et martres : 37.

ORDRE	Carnivores	FAMILLE	Mustélidés
GENRE	Martres	ESPÈCE	Foina
NOM COMMUN	Fouine	LONGUEUR	42 à 48 cm
POIDS	1 à 2,3 kg	QUEUE	23 à 26 cm
NID	Trou, arbre creux 2 à 5 petits	GESTATION	245 à 289 jours, avec pause embryonnaire. 1 portée annuelle
NOURRITURE	Petits mammifères, oiseaux, œufs, nichées, volaille		



MARTRE DES PINS

Animal nocturne, prédatrice de gibier surtout du coq de bruyère et de l'écureuil. Les effectifs ont diminué avec la raréfaction de l'écureuil. Actuellement, du fait de sa raréfaction elle ne peut plus être piégée sur la commune. Elle a été retirée de la liste des nuisibles en Savoie en 1997, mais le reste dans 6 communes du Val d'Arly. Elle peut vivre 10, 12 ans.

ORDRE	Carnivores	FAMILLE	Mustélidés
GENRE	Martres	ESPÈCE	Martres
NOM COMMUN	Martre	LONGUEUR	42 à 52 cm
POIDS	1 à 1,8 kg	QUEUE	22 à 26 cm
NID	Trou, arbre creux 2 à 5 petits	GESTATION	245 à 289 jours, avec pause embryonnaire. 1 portée annuelle
NOURRITURE	Petits mammifères, oiseaux, œufs, nichées, volaille		



CES TROIS ANIMAUX SONT IMMANGEABLES.

ARTICLE DE MARTIAL BLANC
... À SUIVRE

Tri des déchets

UNE QUESTION ?

animateursdutri@arlysere.fr
www.arlysere.fr



TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS



À partir du
1^{er} JANVIER
2023

- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

EMBALLAGES
PLASTIQUE



PAPIERS



PETITS CARTONS



MÉTAL



LE TRI
PLUS
SIMPLE !



EMBALLAGES
EN VERRE



ORDURES
MÉNAGÈRES EN SAC



Crédits : Arlysère, ©CITEO

Je réduis mes déchets, Je trie... J'agis !

Emballé, c'est trié !

À compter du 1^{er} janvier 2023 dans votre commune, vous pourrez déposer **tous vos emballages et tous vos papiers** sans exception dans le bac jaune !

Parce que le tri est l'affaire de tous, il est de notre responsabilité collective de jeter moins et de trier plus pour améliorer le recyclage.

De nouveaux déchets peuvent désormais se déposer dans le bac jaune, le tri est plus large et surtout, plus simple !

À vos marques, prêts, trie !

LE TRI
PLUS
SIMPLE !

Comment ?

Pour vous, le geste de tri devient plus simple :

C'est un emballage ou un papier ? Il se trie !

Seules quatre consignes sont à respecter :

✓
Bien
vidés

✓
Non
lavés

✓
En
vrac

✓
Séparés



Le mot des Sapeurs-Pompiers de Basse Tarentaise

« Bonjour à tous, après une année 2022 marquée par de nombreux feux de forêts, partout en France, et toujours autant d'appels au 18, je tiens à vous présenter notre Centre de Première Intervention, le CPI de Basse Tarentaise.

Notre équipe est essentiellement constituée de sapeurs-pompiers volontaires et nous sommes pleinement intégrés dans le bassin opérationnel d'Albertville. Nous intervenons, en soutien à la caserne d'Albertville, la nuit et les week-ends grâce à un système d'astreinte et suivant un planning établi en avance. Nous sommes équipés de trois engins : un FPTL (Fourgon Pompe Tonne Léger), un VTU (Véhicule Tout Usage) et un DAL (Dévidoir Automobile Léger) équipé d'une MPRGP (MotoPompe Remorquable Grande Puissance) que nous sommes en mesure d'armer avec toutes les compétences requises et nécessaires afin de mener à bien nos interventions.

Notre effectif est en baisse par rapport à l'année 2021. Aujourd'hui, l'une de nos priorités est de recruter, des hommes et des femmes, afin de pérenniser notre système de fonctionnement. Ainsi, si vous êtes motivé.e.s, un peu sportif.ive.s et que vous avez envie de participer à la vie de notre centre, n'hésitez pas à venir pousser la porte de la caserne! Vous y trouverez un véritable esprit de famille où règne la cohésion, l'altruisme et l'efficacité. Nous avons besoin de vous.

Notre Président de l'amicale, l'Adjudant Eve Pierryck, toute mon équipe et moi-même, nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. »

Lieutenant Mascaut
Chef de centre du CPI
Basse Tarentaise.



Envie de devenir pompier
volontaire et de
repousser vos limites?
Contactez nous!
06 60 30 71 16



L'adjudant EVE Pierryck,
président de l'amicale des
sapeurs-pompiers du
centre de Basse-
Tarentaise



Le lieutenant
MASCAUT Claude,
chef de centre du
CPI Basse-
Tarentaise



Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès.



Comment prévenir les intoxications

Il peut être émis par tous **les appareils à combustion** :
Chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

- Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :
- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Il peut notamment être émis par **les chauffages d'appoint non électriques** s'ils ne sont pas utilisés correctement :

- **Ne faites jamais** fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- **N'utilisez jamais** pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- **Aérez votre logement** au moins 10 minutes par jour.
- Veillez à **ne pas obstruer les entrées et sorties d'air** de votre logement.

Ainsi que par les **groupes électrogènes** s'ils ne sont pas utilisés correctement.
N'installez jamais de groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage) :

ILS DOIVENT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT PLACÉS À L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS.

GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS



Tous les ans, faites vérifier vos appareils de chauffage et chaudière par un professionnel.

N'utilisez jamais vos appareils de cuisson pour vous chauffer.



PLUS D'INFOS
auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr inte.fr

CITOYENNETÉ

À 16 ans

VOICI LES 3 ÉTAPES CITOYENNES OBLIGATOIRES

1 Enseignement de défense :
Programmée dans les classes de 3^{ème} et 1^{ère}, la sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).

2 Le Recensement en mairie :
Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement. Les données issues du recensement permettront également votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

3 La Journée Défense et Citoyenneté :
Elle s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans.

À 18 ans

Liste électorale :
Chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement, déménagement après le recensement), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie ou bien en s'inscrivant en ligne.



Pour se mettre en conformité avec le règlement général sur la protection des données, le service état civil ne publiera les avis de naissances, de mariages, de pacs et de décès qu'après l'accord des intéressés ou de la famille.

LES AIDES À LA PERSONNE ET À L'INSERTION : LOGEMENT SOCIAUX



Vous souhaitez obtenir un logement à caractère social sur la commune dans la résidence OPAC « La clé des Champs »

Vous pouvez informer la mairie de votre recherche.

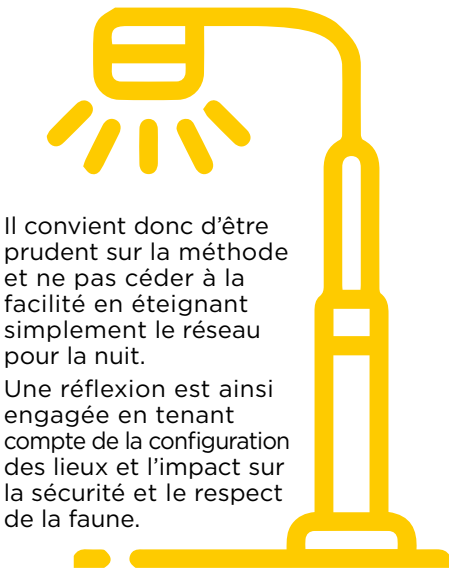
Lorsque la commune est avisée des vacances de logements, nous pouvons solliciter l'organisme gestionnaire qui passe les dossiers en commission.

ÉCLAIRAGE

Les économies d'énergie sont au cœur de toutes les actions prioritaires. Le champ des possibilités est vaste et en 2023 le conseil municipal se penchera sur l'éclairage public.

Les préoccupations environnementales ainsi que le renouvellement du matériel électrique sont le moteur de cette démarche qui s'inscrit dans un programme départemental avec **plusieurs objectifs :**

- Réduire la consommation d'énergie
- Réduire la pollution lumineuse
- Veiller à avoir à minima une trame noire pour les animaux
- Garder la notion de sécurité pour les piétons, cyclistes et véhicules



Il convient donc d'être prudent sur la méthode et ne pas céder à la facilité en éteignant simplement le réseau pour la nuit.

Une réflexion est ainsi engagée en tenant compte de la configuration des lieux et l'impact sur la sécurité et le respect de la faune.

NOUVEAUX ARRIVANTS ! FAITES-VOUS CONNAITRE

Vous avez fait le choix de vous installer à St-Paul-sur-Isère récemment ?

Toute l'équipe municipale vous félicite de cet excellent choix et est heureuse de vous accueillir.

Afin de faciliter vos futures démarches et pour rencontrer les équipes à votre service, vous pouvez vous présenter à l'accueil de notre secrétariat de mairie.

NAISSANCES

Nous adressons aux heureux parents toutes nos félicitations !

Irina, Catherine, Sylvie CLERET
né le 8 janvier 2022

Kingstone, Charles, Alexandre LEGER
née le 16 janvier 2022

Namaë, Hope, Zola KERSALL BURGAUD
né le 11 mars 2022

Gianny FERRARI
né le 17 mars 2022

PACS

Nous leur adressons toutes nos félicitations pour cette union !

M. Quentin COLLOMBIER &

Mme Marion GOMBAUD le 30 sept 2022

ILS NOUS ONT QUITTÉ

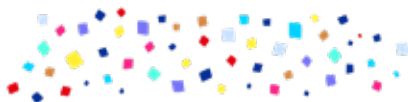
Nous nous associons à la peine éprouvée par les familles et leur témoignons toute notre sympathie.

Mme CROZIO épouse CLERET Sylvie
décédé le 17 février 2022

M. Roger GENET
décédé le 20 mars 2022

Mme LASSIAZ épouse PATACINI Célestine
décédé le 9 août 2022

Mme ARNAUD-PRIN
épouse CALDERINI Bérénice
décédé le 5 octobre 2022



PERMANENCE DU MAIRE :

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous : 04 79 38 20 83

PERMANENCE

DU 1^{ER} ET 2^{ÈME} ADJOINT :
sur rendez-vous : 04 79 38 20 83

SECRÉTARIAT Jours d'ouverture :

Lundi et vendredi : 14h-17h
Mercredi et jeudi : 8h30-11h30

À PARTIR DU 15 AVRIL 2023, LES HORAIRES CHANGENT :

Lundi : 8h-11h45 et 13h-18h
Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h-11h45 et 13h-17h
Fermé le vendredi

Mairie : 04 79 38 20 83

Astreinte : 06 98 62 21 21

✉ contact@stpaulsurisere.fr

www.mairie-saint-paul-sur-isere.fr



ANNUAIRE

URGENCES ET SECOURS

APPELER...

Votre médecin traitant.

SAMU (Appel d'Urgence) **15**

Appel d'Urgence d'un téléphone portable **18 ou 112**

Pompiers **18**

Gendarmerie **17**

Gendarmerie d'Albertville

04 79 32 00 17

Centre « Antipoison »

04 72 11 69 11

Allo « Enfance en Danger » **119**

Pharmacie de garde **3915 ou 17**

Tabac « Arrêté de fumer » **3889**

Drogues « Info-service »

08 00 13 13 13

SIDA « Info-service » **08 00 84 08 00**

Dépistage des maladies sexuellement transmissibles

CIDDIST **04 79 96 51 52**

DÉCHÈTERIE LA BÂTHIE

ÉTÉ du lundi au samedi 8h-12h30 / 13h30-18h - Dimanche : 9h-13h

HIVER du lundi au samedi 9h-12h30 / 14h-17h - Dimanche : 9h-12h

Le changement d'horaires été/hiver a lieu le jour du changement d'heure national. Les déchèteries sont fermées tous les jours fériés.

BIBLIOTHÈQUE

Jours d'ouverture :

Mercredi de 17-19h

Vendredi de 17-19h

04 79 38 28 66

bibliostpaul@gmail.com

ASSISTANTE SOCIALE

La Bâthie : **04 79 44 53 60**

Ouverture du secrétariat :

Mardi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Vendredi : 8h30 à 12h

Sur rendez-vous mardi matin

et vendredi matin

Christophe RIBET
Dirigeant

Port : 06 61 57 57 39
Tél : 04 50 22 59 54
Fax : 04 50 22 11 64

126 impasse des Lys
74330 Epagny

c.ribet@alpbureautique.fr

www.alpbureautique.fr

ENTREPRISE BIANCO et Cie
Siège social :
69 route du Chef-Lieu
73400 MARTHOD

Terrassement - Réseaux
Génie Civil Industriel & Hydraulique

Tel : 04 79 37 66 00
E.mail : contact.bianco@razel-bec.fayat.com

- ✓Électricité générale
- ✓Courant fort/faible
- ✓Réseau informatique
- ✓Bâtiment tertiaire & petit industriel
- ✓Mise aux normes
- ✓Armoire montée /câblée

33 Grande rue - 73220 AIGUEBELLE
06.33.01.25.69
debost.cedric@debostelectricite.com

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE CAPOGNA
- Entreprise fondée en 1961 -

Frédéric Capogna - Électricien & Gérant
2 bis, rue de la Mairie - 73460 Frontenex
06 61 12 56 15 - egc.capogna@gmail.com

Rénovation Chauffage & Climatisation Domotique Entretien & Dépannage
Installation neuve Aérothermie Nacelle élévatrice 16,5 m



LARNAUD

Papeterie - Bureautique - Décoration

27, Square de la Liberté 73600 MOUTIERS

Tél : 04 79 24 21 96 Fax : 04 79 24 06 73

larnaud.bureautique@wanadoo.fr

Site : www.larnaud.com

CHAUFFAGE LANARO Sanitaire

Tuyauterie Industrielle
Installation - Dépannage

8, rue Ambroise Croizat
73400 UGINE

laurent@lanaro.fr tél 04 79 37 52 35 port 06 89 33 12 26
www.lanaro.fr

SOFER MAT

Travaux Publics

- Découpe de chaussées
- Tranchées tous terrains
- Déneigement professionnels et privés
- Matériaux recyclés
- Travaux urgents
- Minages & démolitions
- Terrassement & canalisation
- Transports & locations
- Travaux spéciaux

Rue Aristide Bergès
73540 La Bathie

Tél. 04 79 31 03 10
Mobile : 06 38 83 12 87
sebastien.ferrari@sofermat.fr

TA INFORMATIQUE

Solutions informatiques pour particuliers et professionnels

290 Ave des XVIème JO - 73200 ALBERTVILLE

www.ta-informatique.com - 04 79 32 01 92

BORLET IMPRIMERIE .COM

NOUVEAU SITE INTERNET
WWW.BORLET.COM
ALBERTVILLE . 04 79 32 27 97

EIFFAGE ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de Gilly-sur-Isère

277, rte des Peupliers • 73200 ALBERTVILLE
Tél. 04 79 32 12 64 • www.eiffageinfrastructures.com
SAVOIR FAIRE **LA DIFFÉRENCE**

E.T.C. - Etudes Travaux Coordination

Jérôme BREIA

Maîtrise d'Oeuvre Bâtiment Tous Corps d'Etat

Conception - Exécution
Métrés - Descriptifs

jerome.breia@sfr.fr

2339 Rue Louis Armand
73540 LA BATHIE

www.etc-moutiers.com
06.82.31.84.03

VRD Services

73160 VIMINES
Tél. : 04.79.62.49.23
contact@vrd-services.com
www.vrd-services.com

Signalisation temporaire et définitive, mobilier urbain
balisage léger et lourd (GBA, Bloc béton), dispositifs de retenue,
aménagement routier, clôture, brise-vue

LUCAS MERMET

06 86 55 66 97
mermet.electricite@orange.fr

ÉLECTRICITÉ
BÂTIMENT & INDUSTRIE
TRAVAUX NEUF
DÉPANNAGE
MAINTENANCE
RÉNOVATION

ROSAT

Agencements
et Rénovation

Un seul interlocuteur pour tous vos travaux intérieurs

ROSAT Laurent
06 64 93 83 85

ROSAT AGENCEMENTS & RENOVATION - LA CROIX - 73730 ST PAUL / ISERE

Entreprise TATOUT Sébastien

UN SERVICE DE QUALITÉ...

FROID CLIMATISATION réversible
CUISINES PROFESSIONNELLES
ÉQUIPEMENT HÔTELIER
SAV - VENTE - ÉTUDE

160, rue des Maisonnets - Pomblière
73600 SAINT-MARCEL

Tél. 04 79 24 56 66
Sébastien 06 07 57 93 08
entrepriestetatoutsebastien@orange.fr

Entreprise CORDIER Yann

Entretien d'espaces verts,
Élagage, Déneigement,
Vente de bois de chauffage,
Paysagiste

Tél. : 04 79 89 65 38
Mobile : 06 77 64 12 69
Mail : cordier@outlook.fr
www.cordier-paysagiste-73.com

2 Rue André Ampère - 73540 La bathie



TRAVAUX PUBLICS

Revêtement
Enrobé
Cours de villas

Société d'Études
et de Réalisations
de Travaux Publics
et Routiers

Z.I. n°3 - 7, rue de l'Expansion - 73460 FRONTENEX
Tél. 04 79 31 43 23

SUPER U

Les nouveaux commerçants
73540 La Bathie TEL 04 79 31 06 20

location

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE BARDAGE

Neuf - Rénovation

Jérôme SORET : 06 18 64 24 71
Saint-Thomas - 73540 ESSERTS-BLAY
Mail : traversierjp@laposte.net

EURL Jean-Paul
TRAVERSIER

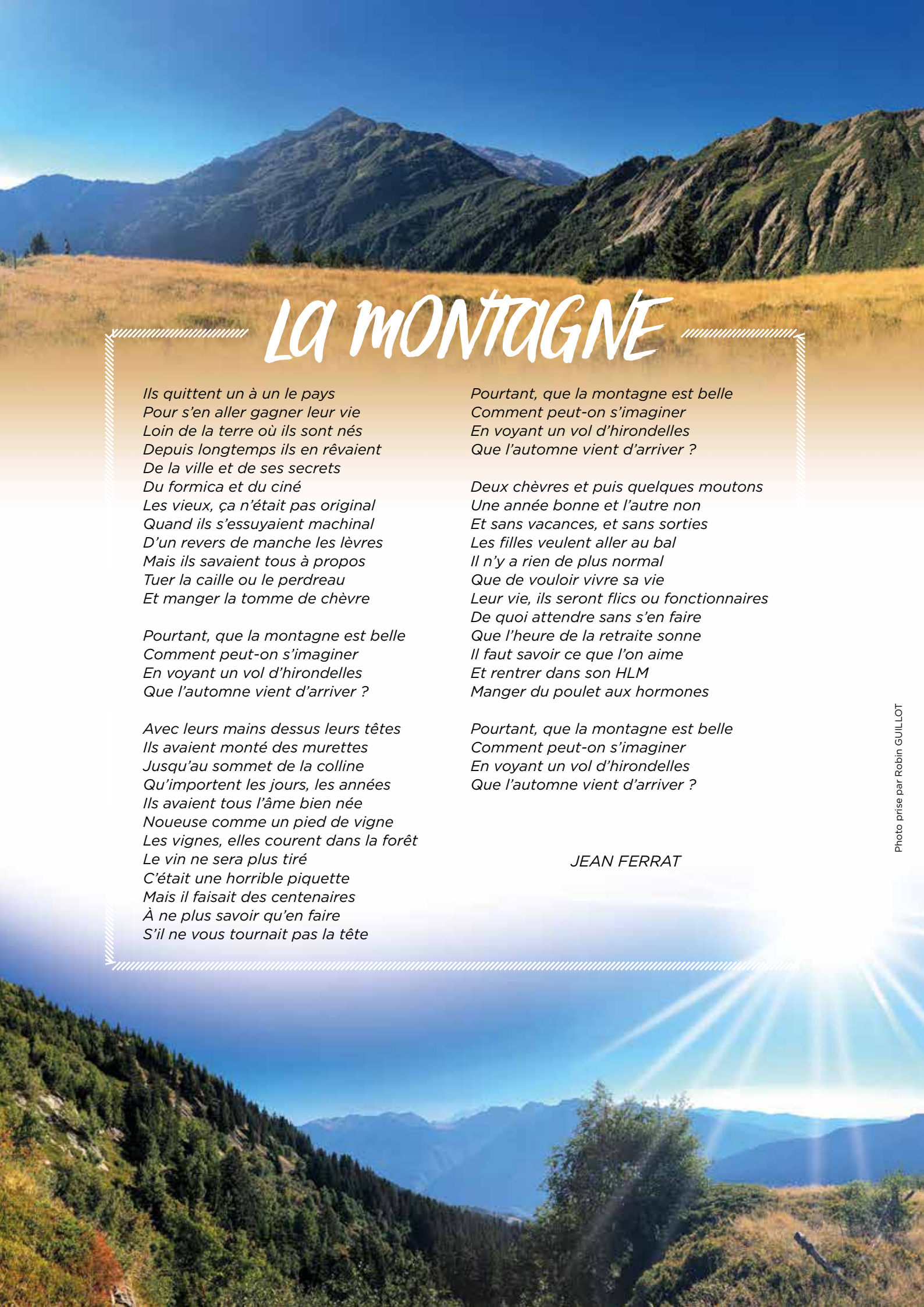
Tél. 04 79 31 03 03
Fax : 04 79 89 65 58
www.charpente-traversier.fr

PERRIER Sébastien

Débroussaillage, élagage, déneigement,
abattage d'arbre, entretiens d'espaces
verts

12 allée du lavoir
73200 VENTHON

06.15.30.48.35
sbperrier@gmail.com
http://perrier-sebastien.my.slocus.org.fr



LA MONTAGNE

*Ils quittent un à un le pays
Pour s'en aller gagner leur vie
Loin de la terre où ils sont nés
Depuis longtemps ils en rêvaient
De la ville et de ses secrets
Du formica et du ciné
Les vieux, ça n'était pas original
Quand ils s'essuyaient machinal
D'un revers de manche les lèvres
Mais ils savaient tous à propos
Tuer la caille ou le perdreau
Et manger la tomme de chèvre*

*Pourtant, que la montagne est belle
Comment peut-on s'imaginer
En voyant un vol d'hirondelles
Que l'automne vient d'arriver ?*

*Avec leurs mains dessus leurs têtes
Ils avaient monté des murettes
Jusqu'au sommet de la colline
Qu'importent les jours, les années
Ils avaient tous l'âme bien née
Noueuse comme un pied de vigne
Les vignes, elles courent dans la forêt
Le vin ne sera plus tiré
C'était une horrible piquette
Mais il faisait des centenaires
À ne plus savoir qu'en faire
S'il ne vous tournait pas la tête*

*Pourtant, que la montagne est belle
Comment peut-on s'imaginer
En voyant un vol d'hirondelles
Que l'automne vient d'arriver ?*

*Deux chèvres et puis quelques moutons
Une année bonne et l'autre non
Et sans vacances, et sans sorties
Les filles veulent aller au bal
Il n'y a rien de plus normal
Que de vouloir vivre sa vie
Leur vie, ils seront flics ou fonctionnaires
De quoi attendre sans s'en faire
Que l'heure de la retraite sonne
Il faut savoir ce que l'on aime
Et rentrer dans son HLM
Manger du poulet aux hormones*

*Pourtant, que la montagne est belle
Comment peut-on s'imaginer
En voyant un vol d'hirondelles
Que l'automne vient d'arriver ?*

JEAN FERRAT